

Le Département en actions.

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 12 septembre dernier les membres de la Commission permanente. Lors de cette réunion, la Commission permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée départementale. Zoom sur certaines d'entre elles...



hautespyrenees.fr



**HAUTES-
PYRÉNÉES**
LE DÉPARTEMENT

graham.ellul@ha-py.fr





Rénovation des collèges.

Amélioration thermique de la cité scolaire Pierre Mendès France

Une opération d'amélioration thermique du bâtiment 13 a été engagée par la Région à la cité scolaire Pierre Mendès France, à Vic-en-Bigorre.

Le coût de l'opération s'élève à 1,7 M€ HT.

La Région, en sa qualité de gestionnaire de la cité scolaire, assurera la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Le Département participera financièrement à hauteur de 918 000 €, soit 54 % du montant total. Ce montant sera versé selon le calendrier suivant :

- 318 000 € en 2025,
- 600 000 € en 2026 représentant le solde de l'opération.

Rénovation de la toiture du gymnase de Saint-Laurent-de-Neste

La Communauté de communes de Neste-Barousse a sollicité le Département pour une participation financière aux travaux de rénovation de la toiture prévus au gymnase de Saint-Laurent-de-Neste, utilisé par les élèves du collège.

Dans le cadre de ce projet, la modification de la toiture permettra également l'installation de panneaux photovoltaïques par le SDE.

Le coût de l'opération s'élève à 141 000 €.

Le Département participera financièrement à hauteur de 50 000 €, soit 36% du montant total prévisionnel.

Solidarités territoriales.

Aides à la rénovation des meublés de tourisme

Le Département soutient la rénovation des meublés de tourisme dans le cadre d'un appel à projets dédié. Cinq candidatures ont été déposées :

- L'Agence touristique des Vallées de Gavarnie ;
- L'Office de tourisme de Cauterets ;
- L'Office de tourisme Pyrénées – 2 Vallées ;
- L'Office de tourisme de Saint-Lary-Soulan ;
- L'Office de tourisme Tourmalet – Pic du Midi.

Après examen des dossiers, **46 120 € ont été attribués à ces structures engagées dans le développement de l'attractivité touristique.**

Fonds d'Aménagement Rural

Lors du vote du budget 2025, l'Assemblée départementale a voté l'attribution d'une dotation de 7,96 M€ au titre du Fonds d'Aménagement Rural (FAR). Ce dispositif permet aux communes de moins de 2 000 habitants de financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

Le reliquat des dotations FAR 2025 du canton du Moyen-Adour a été versé pour un montant de 64 455 €, dont à titre d'exemple :

- Commune de **Horgues** : travaux d'accessibilité sur les bâtiments municipaux (12 000 €)
- Commune de **Salles-Adour** : aménagement d'une aire de jeux dans la cour de l'école et travaux de voirie (6 500 €)
- **Arcizac-Adour** : modernisation de la salle des fêtes (4 416 €)



Solidarités sociales.

Conventions 2025 avec 7 ateliers et chantiers d'insertion

Le Département finance 7 ACI sur le territoire. Ces dispositifs incitatifs pour les employeurs ont pour mission d'embaucher des bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi par le biais de contrats aidés.

Une avance d'un montant total de 328 350 € avait été votée lors de la Commission permanente du 21 mars 2025 et répartie entre les 7 structures : Acta Vista, BTS, Jardins de Bigorre, Récup'Actions, Solidar Meubles, Syndicat Mixte PLVG et Brigades Nature Hautes-Pyrénées.

Il a été décidé aujourd'hui de verser un avenant correspondant à la même somme avancée en mars, **ce qui porte aujourd'hui le financement de ces ACI par le Département à un total de 656 700 €.**



Cadre de vie & logement.

Protection et valorisation du patrimoine rural privé

Le Département des Hautes-Pyrénées contribue à la valorisation et à la préservation du patrimoine bâti traditionnel en soutenant financièrement les propriétaires privés ou les associations pour la réalisation de travaux de restauration de leur bien. Les édifices éligibles au dispositif présentent un intérêt architectural, historique ou ethnographique remarquable ou significatif du patrimoine de proximité (granges, lavoirs, pigeonniers, fontaines...).

Les deux dernières demandes reçues au cours du 1^{er} semestre 2025 ont été examinées et acceptées, pour un montant de 16 000 € :

- **Rénovation de menuiseries extérieures d'une maison et d'une grange situées à Aucun**, dans le cadre d'un projet de création d'un fournil au cœur du village ;
- **Rénovation de la toiture d'une grange foraine située à Uz.**

Logement : aide aux propriétaires privés

65 542€ d'aides ont été votés pour permettre à des propriétaires aux revenus modestes ou à des bailleurs sociaux de financer des travaux d'amélioration de leur logement.

36 propriétaires ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers.